Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 60 (1963)
Heft: 3

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Assemblée des délégués

Le samedi 9 mars 1963 à 10 heures précises
à la salle du Cercle démocratique, Café Vaudois, Lausanne, place de la Riponne.
Entrée : rue Valentin 2 (de la gare centrale : trolleybus Nos 1, 2 et 6).

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Désignation des scrutateurs.
3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée.
4. Rapport du président.
5. Finances :
   a) Rapport de la fiduciaire sur l'exercice 1962.
   b) Rapport de la Commission de vérification.
   c) Budget 1963.
   d) Fixation de la cotisation pour 1964. Le C.C. propose de la maintenir à Fr. 8.50.
   e) Désignation des sections vérificatrices pour les comptes de l'exercice 1963 : Côte neuchâteloise, Côte vaudoise, district du Lac et Entremont.
6. Aide indirecte à l'apiculture.
   Adoption d'un projet d'élevage et de diffusion de reines sélectionnées, projet mis au point par la S.A.R. à l'assemblée romande des apiculteurs-éleveurs.
7. Modification de l'article 1 des statuts proposée par le C.C. Suppression du deuxième alinéa : « Elle fait partie de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande. »
8. Adoption des rapports publiés dans le journal.
9. Nominations statutaires de trois membres sortant dont un rééligible : M. R. Bovey. Conformément à l'article 28 des statuts, MM. L. Gassmann et P. Zimmermann ne sont plus rééligibles.
10. Demande d'admission d'une section.
11. Tirage au sort de la circonscription concours de ruchers 1963.

Une fois l'ordre du jour épuisé, M. G. Humair donnera une conférence sur : « Mes vues sur la Centrale romande des miels ».

A 13 heures, repas au même local. Prix Fr. 9.—, sans vin, service compris.

MM. les délégués voudront bien remplir le bulletin pour frais de déplacement et le remettre à l'entrée de la salle à M. L. Gassmann.

Pour le comité :

Le secrétaire : P. ZIMMERMANN.

Le président : R. BOVEY.

Pertes et profits au 31 décembre 1962

	Doit	Avoir
Dépenses :		
Assemblée des délégués	2 571.16	
Comité	3 784.20	
Gérance et loyers	1 850.—	
Fournitures bureau et imprimés	191.65	
Impôts divers	340.20	
A.V.S. - Allocations familiales	147.—	
Affranchissements, ports divers	103.85	
Téléphones	68.30	
Taxes chèques postaux	59.30	
Stations observations et pesées	395.90	
Contrôle-propagande du miel	560.45	
Assurance responsabilité civile	1 834.20	
Concours des ruchers	1 004.—	
Bibliothèque, achats, reliure, loyer	649.85	
Journal suisse d'apiculture	26 674.65	
Cotisations à charge : U.S.P., F.R.S.A., F.S.S.A., A.R.A.E., Off. prop.	1 964.—	
Frais garde, gérance titres	52.70	
Subsides cours divers	400.—	
Dépenses diverses	502.50	
Frais pour Exposition 64	156.30	
Recettes :		
Cotisations : 5006 membres à Fr. 8.50		42 551.—
Annonces du Journal		6 016.55
Abonnements et divers		1 089.21
Intérêts des fonds propres		683.71
Subside F.R.S.A.		—.—
Versement assurance-vol		683.65
Ventes diverses		86.—
Recettes diverses		73.87
Recettes contrôle du miel		273.30
Répartition P. P. :		
Fonds aide apiculture	4 000.—	
Fonds Exposition 64	2 000.—	
Amortissement étiquettes	629.35	
Attribution à Fonds propagande	520.50	
Amortissement subside F.R.S.A.	350.—	
Amortissement diplômes	311.—	
Provision fournitures de bureau	250.—	
Report à capital solde	86.23	
Totaux	51 457.29	51 457.29

Bilan au 31 décembre 1962

		Actif	Passif
Disponible :			
Caisse		47.94	
Chèques postaux II 1480		3 840.56	
Banque Cantonale Vaudoise		1 429.80	
Crédit Foncier Vaudois		12 397.40	
Réalisable : Titres			
Obl. 3¼ % Conf. avril 46	10 000.—		
Obl. 3½ % Ville Laus. 49	5 000.—		
Obl. 3¼ % C.F.V. Série 9	6 500.—		
Obl. 3½ % C.F.V.	2 000.—		
Obl. 3¾ % B.P.B.	10 000.—		
Obl. 3½ % B.C.V. 67	25 000.—		
Cert. dép. B.C.V. 3½ % 65	5 000.—		
Part U.S.P.	300.—		
100 parts Centr. rom. miels	5 000.—		
2 parts Comptoir Suisse	p. m.	68 800.—	
Annonces CCP IV 1370	586.54		
Annonces à encaisser	1 132.50	1 719.04	
Immobilisé :			
Bibliothèque	1.—		
Matériel diplômes	800.—		
Etiquettes, panonceaux	1 000.—	1 801.—	
Fonds assurance vol			35 000.—
Passifs transitoires :			
Cotisations 1963 encaissées	5 482.50		
Abonnements 1963 encaissés	709.—	6 191.50	
Fonds divers :			
Bertrand, fonds réserve . .	8 555.75		
Entraide	2 968.25		
Dommages	12 088.35		
Aide à apiculture	4 000.—		
Fonds Exposition 1964 . .	2 000.—		
Propagande	1 500.—		
Provision pour fournitures .	250.—	31 362.35	
Fonds propres :			
Solde au 31 décembre 1961	17 395.66		
Bénéfice exploitation 1962	86.23		17 481.89
Totaux		90 035.74	90 035.74

Romanel et Payerne, le 7 janvier 1963.

Le président : R. BOVEY. *Le caissier :* A. MERMINOD.

Etat des fonds

Bertrand : Fonds de réserve

Solde au 31.12.1961	8 306.55	
Intérêts 1962	249.20	
Solde au 31.12.1962		8 555.75
	8 555.75	8 555.75

Entraide :

Solde au 31.12.1961	2 881.80	
Intérêts 1962	86.45	
Solde au 31.12.1962		2 968.25
	2 968.25	2 968.25

Dommages :

Solde au 31.12.1961	11 736.25	
Intérêts 1962	352.10	
Solde au 31.12.1962		12 088.35
	12 088.35	12 088.35

Assurances, vol et déprédations :

Montant du fonds au 31.12.1961 . . .	35 000.—	
Surprimes 1962	530.90	
Intérêts 3 % de Fr. 35 000.—	1 050.—	
Rembours. primes perçues en trop . . .		9.80
Indemnités versées		410.—
Timbre fédéral		24.30
Honoraires et débours		353.15
Part Mandataria		100.—
Virement surplus de Fr. 35 000.— . .		683.65
Montant du fonds au 31.12.1962 . . .		35 000.—
	36 580.90	36 580.90

Romanel et Payerne, le 7 janvier 1963.

Le caissier : A. MERMINOD.
Le président : R. BOVEY.

Budget de l'exercice 1963

Dépenses :		Compte 1962	Budget 1963
Assemblée des délégués		2 571.16	3 000.—
Comité		3 784.20	3 500.—
Gérance et loyers		1 850.—	1 850.—
Fournitures de bureau et imprimés		191.65	450.—
Impôts divers		340.20	350.—
A.V.S. et allocations fam.		147.—	150.—
Affranchissements, ports divers		103.85	
Téléphone		68.30	300.—
Taxes du compte de chèques		59.30	
Stations d'observation et pesées		395.90	500.—
Contrôle, propagande du miel		560.45	1 000.—
Assurance responsabilité civile		1 834.20	1 900.—
Concours des ruchers		1 004.—	1 000.—
Bibliothèque, achats, reliure, loyers		649.85	800.—
Journal suisse d'apiculture		26 674.65	28 000.—
Cotis. à charge : U.S.P.	150.—		
F.R.S.A.	1 294.—		
F.S.S.A.	300.—		
A.R.A.E.	20.—		
Off. prop.	200.—	1 964.—	2 000.—
Frais de garde et gérances titres		52.70	50.—
Subsides, cours divers		400.—	1 000.—
Dépenses diverses		502.50	600.—
Exposition 64 ou aide apiculture		156.30	2 000.—
Fête de la Romande		—.—	500.—
Bénéfice 1962		8 147.08	—.—
		51 457.29	48 950.—
Recettes :			
Cotisations, 4800 membres à Fr. 8.50		42 551.—	40 800.—
Annonces du journal		6 016.55	6 000.—
Abonnements et divers		1 089.21	1 000.—
Intérêts des fonds propres		683.71	800.—
Subsides F.R.S.A.		—.—	—.—
Versement assurance «Vol»		683.65	—.—
Ventes diverses		86.—	100.—
Recettes diverses		73.87	100.—
Recettes contrôle du miel		273.30	250.—
		51 457.29	49 050.—
Recettes budgétaires			Fr. 49 050.—
Dépenses budgétaires			Fr. 48 950.—
Bénéfices budgétaires			Fr. 100.—

RAPPORT

de la Commission de vérification des comptes pour l'exercice 1962

Messieurs les délégués,

En vertu du mandat conféré par l'assemblée des délégués du 10 mars 1962, ainsi que des dispositions statutaires en la matière, la commission désignée s'est réunie le 9 février 1963 pour procéder à la vérification des comptes et de la gestion de notre société pour l'exercice 1962.

Le comité central était représenté par MM. Bovey, président, A. Merminod, caissier et L. Gassmann, préposé aux annonces.

La séance est ouverte à 10 heures par M. R. Bovey, président.

M. Merminod, caissier, donne connaissance du rapport déposé par la société fiduciaire Mandataria, puis la commission s'est séparée en deux groupes et a procédé à l'examen des comptes, soit :

1. Le compte spécial des annonces.
2. Le compte général.

L'inventaire des biens de la S.A.R. a également été examiné et la commission se plaît à reconnaître la parfaite tenue des comptes de notre société.

La commission de gestion constate avec plaisir le résultat de l'exercice de l'année écoulée qui boucle par un léger bénéfice après de judicieux versements à divers fonds et félicite vivement le comité pour sa bonne gestion et le caissier pour la très bonne tenue de ses comptes.

La commission de gestion, vu les frais extraordinaires occasionnés par l'Exposition nationale, propose de maintenir la suppression du numéro de janvier qui permet une économie de 1200 fr., tout en facilitant grandement le travail du caissier.

La suppression momentanée des concours de ruchers occasionnerait également une économie de 1000 fr. en permettant une réorganisation de ce service.

En conclusion de ce rapport la commission de gestion propose à MM. les délégués :

1) d'accepter les comptes de l'exercice 1962, tels qu'ils sont présentés ;

2) de donner décharge desdits comptes aux organes responsables, avec remerciements au caissier pour la bonne tenue de ses comptes ;

3) de donner décharge à la commission de son mandat.

Vu le travail accompli par le comité, nous sommes sûrs qu'il sera à la hauteur des nouvelles tâches qui l'attendent.

Lausanne, le 9 février 1963.

Pour les sections de :

Chamossaire : *E. Ryter.*
Conthey : *L. Papilloud.*
Cossonay : *M. Gleyre.*
La Côte neuchâteloise : *J. Kettiger.*
La Côte vaudoise : *F. Theintz.*

Le marché du sucre

S'il existe un marché pour lequel les cours sont difficiles à obtenir, c'est bien celui du sucre.

Les offices de renseignements consultés sont toujours d'une extrême prudence ; les données sont évasives, personne ne veut engager une quelconque responsabilité.

Actuellement, la cote de cette denrée est à la hausse ; après une stabilité de longue durée, pour des motifs insuffisamment connus, une courbe nettement ascendante des prix est en mouvement. En prévision de la saison apicole 1963 qui, indépendamment du prolongement d'un hiver exceptionnellement rigoureux s'annoncera prochainement, il importe pour ceux qui n'ont pas de réserve en sucre pour le printemps, d'en faire sans tarder. Où les sections ne s'occupent pas du ravitaillement en sucre de leurs membres, individuellement il est indiqué de s'approvisionner en donnant si possible la préférence à du bon sucre de canne.

Rédaction.

Contrôle du miel en 1962

Les contrôles effectués dans le courant de l'année 1962, récapitulés par section et par canton, donnent la statistique suivante :

(Première colonne, nombre de contrôles ; deuxième colonne, poids en kilos ; troisième colonne, nombre de ruches.)

VAUD			
Bière	7	1 050	197
Cossonay	5	350	132
La Côte vaudoise	3	435	142
Pied du Jura	5	770	76
Haute Broye	1	65	14
Lausanne	6	2 485	336
Lucens	10	730	228
La Menthue	1	170	33
Morges	1	250	50
Nyon	37	9 295	2 018
Orbe	1	160	19
Total	77	15 760	3 245

NEUCHATEL

Béroche et envir.	3	640	52
Côte neuchâtel.	6	1 647	168
Mont. neuchâtel.	3	516	115
Val-de-Ruz	14	2 143	303
Val-de-Travers	2	205	72
Total	28	5 151	710

GENÈVE

La Genevoise	5	910	112

VALAIS

Sierre	3	500	62
Sion	7	1 570	202
Hérens	1	80	14
Conthey	4	660	72
Martigny	7	1 470	124
Entremont	18	2 190	257
Saint-Maurice	8	1 350	187
Total	48	7 820	918

FRIBOURG

Marly	1	25	14
La Sarine	4	423	47
La Broyarde	16	1 128	330
Lac français	1	850	100
La Glâne	2	176	24
La Gruyère	3	235	74
Total	27	2 837	589

JURA

Ajoie - Clos Doubs	1	300	45
Jura-Nord	1	300	40
Pied du Chasseral	1	100	20
Total	3	700	105

RÉCAPITULATION

Vaud	77	15 760	3 245
Neuchâtel	28	5 151	710
Genève	5	910	112
Valais	48	7 820	918
Fribourg	27	2 837	589
Jura	3	700	105
Total	188	33 178	5 679

Basé sur les constatations faites durant l'exercice écoulé, je me permets de faire quelques recommandations pour la saison à venir. Pour éviter tout retard dans l'établissement et la remise des cartes de contrôle, je prie les responsables des différentes sections :

1) de veiller à un emballage suffisant des échantillons, car à plusieurs reprises des colis me sont parvenus complètement défaits ou avec des bocaux brisés ;
2) de remplir les bulletins de contrôle et les rapports des jurys d'une façon complète et lisible, et de les munir des quatre signatures prévues ;
3) de s'astreindre à une transmission plus rapide des échantillons et des bulletins de contrôle. Des miels prélevés le 5 septembre ont été soumis au jury le 25 novembre et me sont parvenus le 4 décembre seulement.

En tenant compte de ces observations, les opérations du contrôle se dérouleront à la satisfaction des apiculteurs intéressés, et les réclamations de l'Administration des Postes pourront être évitées. *V. Bohnet.*

Un nouveau centenaire

Il ne s'agit regrettablement pas de présenter avec nos félicitations et nos vœux, un compagnon à notre vénérable centenaire, M. Emmanuel Farron, à Court, entré allégrement le 4 janvier 1963, dans sa 101e année. Le centenaire auquel nous faisons allusion intéresse également les milieux apicoles puisqu'il s'agit de la « Schweizerische Bienenzeitung, organe de la V.D.S.B., bien connu sous le nom de « Die Blaue ».

La vie du journal, ses débuts, son développement et sa situation actuelle sont plus spécialement relatés par la plume de l'ancien caissier de la V.D.S.B., M. M. Vomsattel à Viège. Débuts modestes mais empreints d'une volonté tenace de vaincre les difficultés du chemin.

Les onze rédacteurs seulement qui se succédèrent au cours du siècle ont fourni un travail assidu, consciencieux et intelligent. Grâce à leurs efforts continuels, le journal s'est classé, aux premiers rangs des revues apicoles. Une page spéciale du numéro du jubilé est réservée aux photographies des « Trois Grands Rédacteurs » parmi lesquels figure le Dr Morgenthaler, bien connu dans nos milieux romands auquel nous adressons nos félicitations et nos vœux.

Quant au rédacteur Göldi, c'est durant 47 années qu'il assuma la responsabilité de « La Blaue ». De 1863 à 1877, le nombre des abonnés variait de 150 à 300, pour atteindre en 1946 celui de 20 800 ; dès lors, il est en diminution, mais atteint encore actuellement celui de 17 600. Pendant les années durant lesquelles l'apiculture était à la cote, le zèle des apiculteurs n'ayant pas encore subi des temps de misère l'irréparable outrage, « La Blaue » en 1935 avait l'honneur de pouvoir compter sur environ deux cents collaborateurs. Heureux rédacteur ! Depuis 77 ans, c'est la Maison Sauerländer et Co à Aarau qui est chargée de l'impression du journal. Il y aurait encore une foule de choses intéressantes à relater de ce volumineux numéro du jubilé.

Au terme de ce billet bien abrégé, la S.A.R. se fait un plaisir d'adresser aux responsables de « La Blaue » ainsi qu'au comité de la V.D.S.B., ses sincères félicitations pour le chemin parcouru et ses vœux pour un brillant avenir.

La Rédaction.

N. B. — **Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec regret, le décès de M. Emmanuel Farron, notre vénérable centenaire qui s'est éteint paisiblement le 20 février 1963.**

Le « Journal Suisse d'Apiculture », dans son numéro d'avril 1962, a retracé la vie et la laborieuse activité apicole de notre ancien collègue du comité central. En gardant un excellent souvenir de M. Farron le comité central de la S.A.R., au nom des nombreux amis du défunt présente à la famille affligée, sa sincère sympathie.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour mars 1963

Ouf ! ça y est, mon cher débutant... nous voilà sortis de cette longue hibernation, car le soleil qui se fait plus chaud, nous annonce que le printemps se prépare.